

Colorations chimiques les allergologues mettent en garde, les industriels continuent

Une nouvelle étude présentée lors du récent colloque annuel du Groupement d'étude et de recherche en dermato-allergologies (GERDA) fait état de l'impact lourd des colorations capillaires chimiques sur la santé. Pas de quoi s'inquiéter, répondent pourtant les industriels.

Les dermato-allergologues sont en première ligne pour constater les dégâts qu'engendrent les colorations capillaires chimiques. Ainsi, lors du dernier colloque du Groupement d'étude et de recherche en dermato-allergologie (GERDA) qui s'est tenu du 16 au 18 octobre dernier à Angers, le Dr Nosbaum, du service de dermatologie-allergologie de l'hôpital Tenon, a rapporté une étude menée dans son service sur les composés allergisants les plus fréquemment utilisés dans la fabrication des colorations chimiques. Bilan : 30 % des utilisatrices sont allergiques à l'un au moins des composés. Le premier des allergènes est le deuxième composé le plus utilisé par l'industrie des colorations chimiques. Il s'agit de la

p-phénylènediamine (PPD). Par ailleurs, 80 % d'entre elles sont polysensibles à d'autres composants (voir encadré).

Scalpée par brûlure chimique

Déjà, l'année dernière, un rapport du GERDA, signé par le Dr Le Coz avait été tout à fait explicite quant aux conséquences sur la santé de leur utilisation. Ainsi pour les réactions allergiques immédiates, le rapport recensait « des femmes scalpées par brûlures chimiques, des gênes respiratoires, de l'asthme, pouvant aller jusqu'au décès », et ajoutait « liées au PPD, ces réactions apparaissent en moins d'une heure ». Quant aux réactions retardées, le rapport note qu'elles « ne sont pas si tardives car elles interviennent en une dizaine d'heures. Et elles sont souvent terrifiantes avec un maximum au troisième jour ».

Les industriels de la coloration chimique pas concernés

Comment réagissent les fabricants face à de tels arguments ? Les organisateurs du GERDA avaient justement invité L'Oréal à leur colloque. La célèbre marque n'a pas jugé utile d'envoyer un de ses représentants mais s'est fendue tout de même d'un message qui tenait en quelques lignes : « Il n'y a pas d'alternatives envisageables aujourd'hui à la PPD et les chiffres élevés de sensibilisation sont à récuser car ils sont liés aux tatouages temporaires. »

Bref, on continue, ce n'est pas de notre faute et tant pis s'il y a de la casse. Et quelle casse ! Savez-vous que les coiffeuses ont 10 % de risques de développer un cancer du sein de plus que les autres femmes ? Pourquoi ? Sans attendre la réponse, il faut plus que jamais se détourner des colorations chimiques et n'utiliser que des produits de teinture 100 % naturels. ■

Léonard Katz

Le médicament anti-obésité de Sanofi interdit

L'Agence européenne d'évaluation des médicaments (EMA) a suspendu l'autorisation de mise sur le marché d'Acomplia, le médicament anti-obésité du laboratoire Sanofi. L'agence a en effet constaté un risque majoré de troubles de l'humeur. Plus de 50 % des patients développent des troubles dépressifs dans le premier mois suivant l'instauration du traitement et 80 % dans les trois premiers mois.

Principe de précaution : le Canada donne l'exemple ?

Les autorités canadiennes ont finalement décidé d'interdire prochainement la fabrication, la commercialisation et l'importation de biberons (et autres produits) contenant du bisphénol A. Ainsi le Canada devient-il le premier pays à appliquer véritablement le principe de précaution alors que les études montrant les effets nocifs de ce composant utilisé dans les matières plastiques se multiplient. Pour autant, le Canada n'est pas le paradis : c'est en effet le quatrième producteur mondial d'amiante chrysolite (amiante blanche), forme sous laquelle la fibre serait la plus toxique.

Des jus de fruits à l'ETBE

Un additif normalement incorporé à l'essence, l'ETBE (éthyl-ter-butyl-éther), a été récemment détecté dans une eau de source (Source des Oliviers) servant aux jus de fruits Oasis, Champion, Grand Jury et Taillefine Fiz. La toxicité de cette substance serait mineure (maux de tête passagers, essentiellement). Mais qu'en serait-il pour les fœtus que portent les femmes enceintes ? Les lots contaminés ont été retirés du marché. Pour tout renseignement, un numéro vert a été mis en place : 0805 050 555.

Le cordon ne fait pas barrière aux pesticides

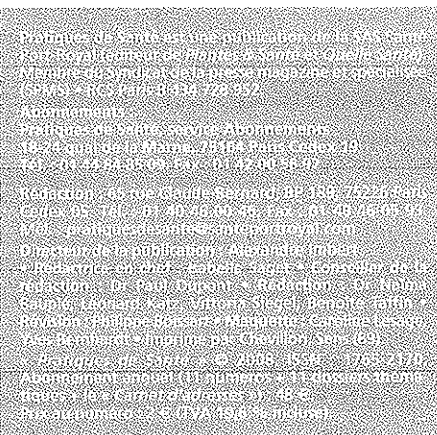
Selon le chercheur David Granjean, de l'université du Sud-Danemark, les pesticides qui sont toxiques pour le cerveau des insectes le sont probablement pour notre cerveau et plus encore pour celui du fœtus. À ce jour, nous sommes sûrs que les pesticides passent la barrière hémato-placentaire. La trace de 250 produits a été retrouvée dans le sang du cordon.

Encadré

Les allergènes mis en cause

Les tests réalisés pour l'étude du GERDA prenaient en compte la PPD, la p-toluènediamine (PTD) et sa forme protonisée (le 2,5-diaminotoluène sulfate-DTS), la 2-nitro-4 phénylènediamine (ONPPD), le 3-aminophénol et le 4-aminophénol. Les tests ont été réalisés sur 99 personnes (18 coiffeurs et 81 usagers). Il est apparu que 6 coiffeurs sur 18 (33 %) et 23 usagers sur 81 (28 %), soit 30 % des personnes testées au total, étaient allergiques à un des produits étudiés. Globalement, 23 patients étaient allergiques à la PPD et au moins à un autre colorant capillaire, 5 patients à la PPD seule et 1 patient à la PTD seule. La moitié des usagers avaient au moins 3 sensibilisations : PPD, PTD et DTS principalement.

Les patients allergiques à la PPD réagissaient le plus souvent à la PTD (91 %), puis au DTS (52 %), au 4-aminophénol (35 %), à l'ONPPD (26 %) et au 3-aminophénol (26 %).



COLORATIONS

Vos différents articles sur les colorations capillaires m'ont définitivement convaincue de passer aux colorations 100 % naturelles. J'en ai cherché dans les boutiques bio, mais, en lisant les étiquettes, je me rends compte que les colorations non chimiques sont rares. Pouvez-vous me conseiller ?

Mélanie Larcher, 75008 Paris

À notre connaissance, il n'y a que deux marques qui proposent des colorations 100 % naturelles : Logona et Terre de couleur. Il est également possible de trouver du henné mais ne l'achetez qu'en boutique bio car, celui que l'on trouve ailleurs est généralement mélangé à de la paraphénylène-diamine ou à un autre colorant, afin d'obtenir un effet plus rapide, plus sombre et plus durable (le henné est généralement gris-vert après le traitement). Nous vous recommandons aussi de détoxifier vos cheveux avant de faire une coloration naturelle (Terre de couleur propose une gamme de masques capillaires à l'argile pour ce type de traitement). Enfin, il existe en France quelques dizaines de coiffeurs qui ne travaillent qu'avec des produits naturels. Vous pourrez trouver leurs adresses sur les sites des deux fabricants précités (mais vérifiez qu'ils travaillent exclusivement avec des produits naturels, car ce n'est pas toujours le cas).

Bulletin d'abonnement

À retourner à : Pratiques de Santé,
18-24 quai de la Marne, 75164 Paris Cedex 19
Tél. : 01 44 84 85 09.

OUI, je m'abonne pour 1 an
(soit 11 numéros, 11 hors-série et le
Carnet d'adresses 2009 de la médecine
naturelle) à Pratiques de Santé,
au tarif de 48 €.

Mes coordonnées : Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mél. :

Mon règlement :

Chèque à l'ordre de Pratiques de Santé

Carte bancaire :

Validité : .../.../... Cryptogramme : ...

Date et signature obligatoires :

TRAITEMENT BPCO

Dans le numéro 83 de Pratiques de Santé, vous faites référence à une méta-analyse révélant les risques liés à la prise d'Atrovent et de Spiriva. Souffrant moi-même d'insuffisance respiratoire, j'ai pris Spiriva pendant un an. Suite à votre article, j'ai complètement cessé ce traitement. Mais que me conseillez-vous pour le remplacer ?

Janon Lemaigre, 23000 Guéret

Outre les effets secondaires, ces médicaments allopathiques ont pour autre inconvénient d'être incapables de faciliter la guérison. Au mieux ils diminuent l'intensité des symptômes et ralentissent l'évolution. Du côté des solutions naturelles, nous préconisons :

- La *Boswellia serrata* qui permet une certaine régénération de l'épithélium respiratoire : 1 gélule 3 fois par jour.

- Le DHA-phospholipide (DHA-2) qui permet d'améliorer les capacités respiratoires de façon très significative.

Leur prise conjointe est recommandée au début (de 3 à 6 mois selon les cas), puis la posologie sera adaptée par le praticien de santé en fonction de l'amélioration.

MAUVAISE RESPIRATION

Je respire avec une seule narine, l'autre est bouchée, ceci en alternance tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Cela me gêne et je pense que je ne m'oxygène pas correctement. Que dois-je faire ?

Joëlle Collignon, 09100 Bonnac

Ce phénomène est naturel. Nous respirons en effet plus d'une narine que de l'autre et cela en alternance. Mais la plupart des gens ne s'en aperçoivent pas. Si ce phénomène est plus sensible, c'est que vous devez avoir une plus importante sécrétion nasale ou que le mucus est trop épais. Vous pouvez faire une cure de soufre. Soit en inhalant des ampoules sulfurées (Acti-soufre, en pharmacie) soit en prenant des gélules à base de soufre végétal comme l'Huile de Haarlem (chez La Royale).

VERTIGES

J'ai des séquelles d'une hémiplegie droite mal soignée il y a quatre ans. Depuis, j'ai des vertiges venant de la sphère visuelle et je ne peux pas conduire s'il fait trop froid, trop chaud ou s'il y a du soleil. Que puis-je faire ?

Suzanne Drans, 03500 Bransat

Dans votre cas, les vertiges peuvent être liés à une mauvaise oxygénation cérébrale ou à une perte de plasticité après l'accident à l'origine

de l'hémiplegie. Pour cela, on peut proposer des phospholipides marins, notamment le PC-DHA (phosphatidylcholine aux oméga 3 DHA) qui est le plus proche de la lécithine humaine. Il représente près de 30 % du cerveau et peut contribuer à régénérer les fonctions cérébrales. Cela améliore notamment la transmission nerveuse neurovégétative :

- Æmine Mer fort (PC-DHA d'origine marine issue d'œufs de saumon sauvage) : 2 capsules matin et soir.

- Il est possible d'associer cela à des plantes qui favorisent l'oxygénation, comme par exemple la petite pervenche : en phytothérapie Vinca minor TM : 50 gouttes matin et soir.

GANGLIONS

Mon compagnon a des ganglions lymphatiques au niveau de l'aîne gauche. Sa jambe et son pied sont enflés. Les antibiotiques n'ont eu aucun effet. Pourriez-vous m'indiquer un traitement de fond pour faire disparaître les ganglions et résorber l'œdème ?

Aline Garçon, 13410 Lambesc

Pour faire disparaître les ganglions il faut en connaître la cause. S'ils sont palpables et sensibles, il s'agit d'adénopathie, c'est-à-dire de ganglions pathologiques. Il peut s'agir d'une infection siégeant dans la jambe ou entre les orteils. Vous devriez donc revoir votre médecin qui fera faire une analyse bactériologique et une prise de sang. Divers germes peuvent être en cause : par exemple un staphylocoque au niveau de la peau. Mais il peut aussi s'agir d'une blessure qui n'est plus visible. Il cherchera la maladie des griffes du chat (lymphoréticulose) ou une maladie des tiques (borréliose ou maladie de Lyme). Quand le diagnostic aura été fait votre médecin pourra vous prescrire le soin adapté.

IRRITATION DE LA VESSIE

Au début de l'année, on m'a « gratté » la vessie car je n'arrivais plus à uriner. Depuis, tout est redevenu normal. Est-ce que je peux prendre de la canneberge pour éviter que cela recommence ? Et où l'acheter ?

Jérôme C.mail

- Vous pouvez prendre : 2 gélules le matin d'Æmine Uri, mélange de canneberge titré à 36 mg de proanthocyanidines et d'hibiscus.

- Associez à cela : 2 capsules d'Æmine E pour régénérer la muqueuse, mélange des quatre tocophérols naturels.

- En homéopathie : sucez 5 granules le matin de Vessie 4 CH pendant 3 mois.